

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Abonnements: Trimestre 3 fr. 50, Six mois 6 fr., Année 11 fr. 50. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

Abonnements: Trimestre 3 fr. 50, Six mois 6 fr., Année 11 fr. 50. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

ROUBAIX, 24 DECEMBRE, 1879

SOUSCRIPTION OUVERTE DANS LES BUREAUX DU Journal de Roubaix POUR LES PAUVRES DE ROUBAIX Hiver de 1879-1880

Comité: Présidents d'honneur: M. le Chanoine BERTEAUX, doyen-curé de la paroisse Saint-Martin; M. HENRI BOSSUT, président du Tribunal de Commerce. Secrétaire: M. ALFRED REBOUX, directeur-proprieaire du Journal de Roubaix.

Table listing subscribers and amounts: M. Parent-Noyelle 10, Marie, Paul, Albert, Marguerite et Louis Parent (leurs étreintes) 3, M. Jules Pollet 500, M. Adolphe Prouvost 200, Les employés de M. Adolphe Prouvost 60, M. Edouard Vanhoutte 50, Sept ouvrières tailleuses 3 50, M. Feuty-Duhay 3, M. Louis Delidique 10, M. Honoré-Thomas 10, M. Roelandts-Scawurec 2, M. Jean Monnier 3, Un anonyme 100, M. Louis Rincheval 150, M. Jean Lefebvre 1000, Mme veuve Louis Lefebvre et sa famille 500, Mlle Jeanne Dazin 1, M. Emile Bas-Delesalle 20, Mme veuve Fidèle Duhamel 150, Suppression de quelques chopes NHe Céline et M. Jules Duhamel 50, M. Masson-Mathon 200, MM. Jean et Auguste ourlinnie 100, MM. Ferdinand et Eugène Bulteau-Grymouze 100, M. Julien Cheval 25, M. Adolphe Jettelin 80, M. Léon Bonnavre 2, M. Victor Dassonville 2, Mme Dassonville 1, M. Ernest Dassonville 1, M. Van Herzele-Nytenhore (vêtements et chaussures), valeur 40.

Total de la quatrième liste: 9,664,50. Ensemble: 51,220,85

ERRATUM. — Une inversion s'est produite dans la publication de la troisième liste. Les noms appartenant à la société Saint-Joseph ont été intervertis. La somme versée jusqu'ici par les membres de cette société est de 115 fr. Cette inversion ne change, du reste, rien au total de la liste.

Avis aux détaillants roubaisiens. Le Comité de la souscription ouverte pour les pauvres par le Journal de Roubaix a décidé de donner la préférence au commerce local pour l'achat de toutes les fournitures. Il prie les marchands, grands et petits, de lui indiquer la quantité et le prix des couvertures de laine, tricots, caleçons, chemises pour hommes, femmes et enfants, toiles pour chemises, draps de lit et paillasses, dont ils peuvent disposer. Prière d'adresser ces renseignements par écrit à M. Henri Buisine, membre du Comité, rue St-Georges.

BULLETIN DU JOUR. «Inextricable», tel est le mot qui revient à chaque instant dans les appréciations faites par la presse de la crise ministérielle. Le choix du président de la République, rappelant le jeu du «Petit-Corbillon» s'est prononcé successivement de M. de Freycinet à M. Léon Say, pour revenir en désespoir de cause à M. Waddington, que des considérations d'ordre extérieur lui feraient préférer comme président du conseil. Mais alors, c'est le statu quo, à quelques modifications près, et toutes les gauches de se répandre en clameurs qui sonnent par avance le glas du nouveau cabinet. Une dépêche de l'Agence Havas, qui a une allure semi officielle, nous apprend en effet que M. Grévy, n'ayant pu se mettre d'accord avec M. de Frey-

cinet ni sur un programme ni sur la signification politique de ses nouveaux collègues et en présence du refus de M. Léon Say d'accepter la présidence du conseil, s'est rabattu sur M. Waddington qui allait rechercher les éléments d'une combinaison ministérielle. Le Temps, qui doit être bien renseigné, expose ainsi les motifs de cette résolution in extremis: «Dans cette entrevue de M. Grévy avec M. Waddington, M. le président de la République insista vivement pour que M. Waddington conservât la présidence du cabinet. Si le cabinet est démissionnaire, ce n'est pas pour un motif d'ordre parlementaire, le cabinet n'ayant pas été en minorité; ce n'est pas non plus une raison de dissensions à l'intérieur du cabinet. L'unique raison, c'est la démission spontanée donnée par M. Waddington de ses fonctions de président du conseil, démission due uniquement à des causes personnelles.

Si la Chambre avait renversé le ministère par un vote, il faudrait former un cabinet entièrement pris dans la majorité qui se serait manifestée par ce vote contre le ministère; mais le cabinet Waddington n'a pas rencontré un vote hostile de la majorité. Il se dissout volontairement, quoiqu'il ait l'appui de la majorité des députés républicains.

Le cabinet nouveau, sauf les changements apportés par des démissions individuelles, pourra se composer presque des mêmes éléments que le précédent, et conserver l'appui de la majorité des républicains, appui que le cabinet Waddington n'avait pas perdu; mais M. Waddington a résisté, alléguant que son peu d'habitude de la tribune lui faisait un devoir de se retirer de la présidence, tout en conservant le portefeuille des affaires étrangères. Il a conseillé à M. Grévy de confier la présidence du cabinet à M. Léon Say.

M. Grévy aurait fait observer qu'il serait difficile de faire comprendre que la substitution de M. Léon Say à M. Waddington — dont il partage entièrement les idées — fut l'indice d'un changement de politique, et qu'à tout prendre, le maintien de M. Waddington était préférable, puisqu'il avait une signification précise qui ressort des explications précédentes.

Nos correspondances nous représentent M. Grévy anxieux et attristé, il a tant dit depuis six mois qu'il ne se laisserait pas entraîner plus à gauche, que sa préoccupation est compréhensible. M. Waddington «recherchant des éléments de la nouvelle combinaison» a fait demander à Paris M. Challemel-Lacour, auquel il confierait le ministère de l'intérieur. On espérait ainsi donner un gagesuffisant aux exigences de l'Union républicaine, mais M. Challemel-Lacour voudra sans doute s'étayer de quelques amis politiques dans le sein du conseil. Que deviennent alors les scrupules de M. Grévy? Que deviennent les réserves de M. Waddington? L'élément centre gauche ne figure plus que comme sous l'étiquette du président dans le nouveau ministère, et si de nouvelles difficultés s'opposent au succès de la combinaison, que restera-t-il à faire, si ce n'est de mettre M. Gambetta en demeure d'arriver aux affaires et d'y représenter les aspirations de cette majorité que lui seul, jusque-là du moins, est supposé conduire. Si

l'expérience doit avoir lieu, si elle est dans le logique des événements, tout ce qu'on fera pour la retarder, ou pour l'éviter, ne sera que du replâtrage, et le malaise ne fera que s'accroître.

Crise ministérielle

Il résulte des renseignements si abondants fournis par la presse républicaine, et confirmés par nos informations particulières, que M. de Freycinet chargé de constituer un cabinet, s'est reculé, par suite d'un dissentiment entre lui et le chef de l'Etat sur la direction qu'il convenait de donner désormais à la politique. Précisant la cause de la rupture, le Rappel déclare que M. de Freycinet est d'avis de donner pour point d'appui principal au nouveau cabinet, la gauche et l'Union républicaine, d'admettre en conséquence par ses collaborateurs les amis de M. Brisson, M. Jules Grévy, toujours d'après le Rappel, ne voudrait pas aller tout à fait jusque-là. Sur ce, M. Waddington aurait été reçu par le président de la République, qui l'aurait prié de conserver la présidence du conseil. Celui-ci aurait décliné cette offre et aurait indiqué M. Léon Say comme l'homme de la situation. D'après le Télégraphe, M. Grévy aurait suivi l'avis de M. Waddington, et M. Léon Say aurait été chargé de former un ministère. Le Journal des Débats est muet sur cet incident. Tel serait à cette heure l'état de la crise.

Le Français dit que jusqu'ici, deux des membres du cabinet du 4 février ont donné leur démission, et sans esprit de retour leur démission. Ce n'est ni M. Léon Say ni M. Waddington.

La République Française, dans ses renseignements sur la crise ministérielle, est d'une sobriété remarquable. Voici, en effet, comment elle résume les bruits de la soirée: «Il se disait hier que M. de Freycinet avait décliné la mission de composer un cabinet et que M. Waddington, de nouveau appelé auprès de M. le Président de la République, avait exposé les difficultés qu'il y aurait pour lui à reprendre un poste auquel il était de notoriété publique qu'il avait renoncé; M. Waddington aurait en même temps conseillé d'appeler M. Léon Say. On ne savait hier soir ni qui était chargé, ni même si quelqu'un était chargé de la formation du nouveau cabinet. Cette note est peut-être encore plus impertinente que concise. «Il se disait», appliqué au refus de M. de Freycinet de prendre le pouvoir, est tout à fait réjouissant sous la plume d'un journaliste pour lequel M. de Freycinet ne doit pas être un étranger. La fin de la note n'est pas d'un ton plus respectueux pour M. le président de la République.

La France, dit de son côté: «Même silence gardé ce matin par le Journal officiel sur la démission des ministres sans majorité et sur la formation du cabinet qui devra recueillir leur succession.

«Le silence n'a rien qui nous surprenne et qui doive étonner. «Il résulte de nos renseignements, puisés à plusieurs sources très différentes, que M. le président de la République n'aurait pas une idée exacte de la situation actuelle et qu'il croirait à la possibilité d'un simple rajoutage du navire ministériel, échoue contre cinq votes significatifs. «Si ce rajoutage est possible, qu'on l'essaie! S'il suffit de déplacer la présidence du conseil et de la faire passer de M. Waddington dans les mains de M. Léon Say, qu'on opère ce déplacement! Si l'on croit qu'après un déraillement qui a encombré le vote il n'est pas nécessaire de la désecombrer, qu'on agisse en conséquence, au risque d'un autre déraillement plus grave encore que le premier!

Le même journal publie un peu plus loin, l'information suivante: M. Grévy semble très résolu désormais à conserver le cabinet tel qu'il est. Il ferait offrir le portefeuille de la guerre au général Farre et donnerait à M. Goblet celui de la justice. «Il aurait assez vivement répliqué à quelqu'un qui lui parlait de la faiblesse du cabinet actuel, qu'il ne comprendrait rien à ce qui se passe. «Il ne peut pourtant pas gouverner sur des on-dit et des impres-

sions. Si la Chambre veut mettre le cabinet en échec, qu'elle le fasse; qu'elle constitue une majorité tangible. Alors lui, président, saura ce qu'il aura à faire.»

On lit dans la Patrie: «Nous sommes en mesure de donner comme positifs les renseignements suivants: «Certains membres trop ardents de l'Union républicaine, comme M. Floquet, par exemple, se sont rendus auprès de M. Grévy et lui ont déclaré, que, pour avoir leur concours, le nouveau cabinet devait avoir un programme très arrêté et très radical.

«Ils ont exigé notamment: «La franchise des communes; «L'immistie plénière; «La suppression de la magistrature inamovible. «M. Grévy a déclaré que jamais un gouvernement dont il serait le chef n'aurait justifié ces excès démagogiques. «Il a repoussé absolument la franchise des communes; il a affirmé que, sur la question de l'immistie, il s'en tenait à la loi actuelle. Quant à la magistrature, M. Grévy accepte le projet qui a été préparé par M. le Royer et par M. Goblet; mais il a refusé énergiquement de pousser le sacrifice aux exigences de l'extrême gauche. Il considère qu'il n'y a pas de justice possible sans l'immovibilité.

«On ajoute même que M. Grévy s'est déclaré prêt à donner sa démission plutôt que d'obéir à des conditions aussi subversives, et prêt à se présenter aux électeurs pour venir, comme député, défendre à la tribune les institutions sans lesquelles il n'y aurait plus de gouvernement possible, quel que fût son nom. «M. de Freycinet, qui devait prendre presque tout le nouveau cabinet dans les rangs orangeux de l'Union républicaine, a été mis en demeure d'accepter le programme radical dont nous venons de parler. En présence de la résistance très-ferme de M. Grévy, il a cru devoir renoncer à des combinaisons impossibles.

«On lit dans le Temps: «M. de Freycinet s'est reculé dans la soirée, sa manière de concevoir la nouvelle politique ministérielle n'ayant pas agréé. La démission du cabinet n'a pu dès lors être acceptée par le chef de l'Etat, et à l'heure actuelle la question en est arrivée à l'alternative suivante: ou conserver M. Waddington à la présidence du conseil, ou lui substituer M. Léon Say, comme la proposition en avait été antérieurement faite par M. de Freycinet et l'a été de nouveau par M. Waddington à M. Grévy. «L'heure où nous mettons sous presse, aucune solution définitive de la crise ministérielle n'a encore été prise.»

EXCOMMUNICATION MAÇONNIQUE

Nous avons dit souvent que le projet Ferry a été élaboré dans les loges maçonniques, et qu'il est soutenu par elles. En voici une nouvelle preuve: Nous lisons, dans le numéro de décembre de la Chaine d'Union de Paris, journal de la maçonnerie universelle, que la loge de Saint-Ouen, dans une circulaire envoyée au suprême Conseil et répandue dans les loges, a blâmé la conduite de F. Jules Simon, concernant la loi Ferry, et laissé entendre que, en raison de ce fait, ce F. n'est plus digne de faire parti de la maçonnerie écossaise.

LETTRE DE PARIS

Paris, 23 décembre 1879. Les bruits qui circulaient, hier, à l'issue de la Bourse, au sujet des difficultés qui mettaient fin à la mission de M. de Freycinet de constituer un cabinet, sont confirmés avec des détails qui ne permettent plus de douter que ce n'est pas l'ancien ministre des travaux publics qui formera un ministère suivant les idées de M. le président Grévy. M. de Freycinet n'a pu s'entendre avec le chef de l'Etat sur le choix de ses futurs collègues. M. de Freycinet estime qu'il faut, pour avoir une majorité de gouvernement, que le ministère qu'il présiderait s'appuie sur la gauche et l'Union

républicaine; en conséquence, il a proposé à M. Grévy non pas seulement de remplacer quelques uns des membres du cabinet Waddington par des équivalents, mais d'en modifier le caractère politique par l'adjonction de membres empruntés surtout à l'Union républicaine, et cela en se débarrassant des éléments appartenant à l'aile droite du centre gauche.

Le chef de l'Etat n'a pas partagé cette manière de voir; il lui a semblé imprudent et en tous cas inopportun de faire du côté de la gauche avancée, un pas aussi accentué, il a donc invité de nouveau M. Waddington à conserver la présidence du conseil. Mais celui-ci a hésité à cause de son insuffisance oratoire; il a conseillé à M. Grévy de charger de la composition du cabinet M. Léon Say, qui est dans les mêmes idées que lui, c'est-à-dire opposé à la politique que M. de Freycinet voudrait prévaloir. Les choses en étaient là ce matin et j'ai lieu de croire que cette après-midi, à l'heure où j'écris ces lignes, c'est-à-dire à l'issue de la Bourse, la situation n'a pas changé.

Un fait grave pourtant frappe tout le monde. M. Gambetta est notoirement acquis à la combinaison de M. de Freycinet, et il usera de toute son influence pour que le cabinet nouveau soit renforcé des éléments solides empruntés à l'Union républicaine, seul moyen, selon lui, d'avoir une majorité gouvernementale et un ministère durable. Dès lors, on s'attend à ce que le président Grévy essaiera vainement de faire prévaloir ses idées, et qu'il sera contraint de passer sous les fourches caudines du Palais-Bourbon.

Les choses, du reste, ne paraissent pas devoir aller toutes seules dans le sens du président de la Chambre. En effet, après les explications échangées en dernier lieu entre M. de Freycinet et MM. Waddington et Léon Say, les divergences sont telles entre ces deux derniers et l'ancien ministre des travaux publics, qu'ils ne peuvent plus figurer dans le même cabinet. Ainsi si M. de Freycinet est président du Conseil, il devra chercher d'autres titulaires pour les portefeuilles des affaires étrangères et des finances, de même si M. Waddington ou M. Léon Say sont chargés de composer le nouveau cabinet, il leur faudra remplacer M. de Freycinet aux travaux publics.

Cette perspective, à laquelle vient se joindre la difficulté de mettre à la tête des affaires étrangères un républicain, non pas seulement compétent diplomatiquement parlant, mais en mesure d'inspirer confiance à l'Europe avec laquelle il nous faut toujours compter, achève de rendre la crise actuelle en quelque sorte inextricable, mais en tous cas sans comparaison possible avec toutes les crises analogues traversées par les différents gouvernements parlementaires qui se sont succédés dans notre pays. La République Française essaie vainement d'en plaisanter ce matin; sa plaisanterie est forcée et elle tombe d'autant plus mal que c'est son patron qui nous a mis en grande partie dans l'impasse où nous sommes.

Le monde des affaires, je le répète, considère donc la position du Gouvernement comme des plus difficiles, à moins que le président de la Chambre ne consente à prendre le pouvoir, auquel cas il pourra se faire que nous puissions encore marcher quelques mois jusqu'à ce que la nécessité de la dissolution apparaisse comme inévitable. Dans tous les cas, que M. Gambetta y prenne garde, s'il croit pouvoir acculer M. Jules Grévy au point de se démettre ou de se soumettre, il pourra bien compter sans son hôte. Le Président de la République n'a qu'à le faire appeler et à l'inviter à former

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 25 DECEMBRE

SANS FAMILLE

Première Partie. Jamais je n'avais rien vu de si joli, ni de si propre: tout était revêtu de boiseries en sapin verni, et sur le plancher était étendue une toile cirée à carreaux noirs et blancs. Mais ce n'étaient pas seulement les yeux qui étaient charmés. Quand, après m'être déshabillé, je m'étendis dans le lit, j'éprouvai un sentiment de bien-être tout nouveau pour moi; c'était la première fois que des draps me flattaient la peau, au lieu de me la gratter; chez mère Barberin je couchais dans des draps de toile de chanvres raides et rugueux; avec Vitalis nous couchions bien souvent sans draps sur la paille ou sur le foin, et quand on nous en donnait, dans les auberges, mieux aurait valu presque toujours, une bonne literie; comme ils étaient fins ceux dans lesquels je m'enveloppais; comme ils étaient doux, comme ils sentaient bon! Et le matelas comme il était plus moelleux que les aiguilles de pin sur lesquelles j'avais couché la veille. Le silence de la nuit n'était plus inquiétant, l'ombre n'était plus peuplée, et les étoiles que je regardais par le

hublot ne me disaient plus que des paroles d'encouragement et d'espérance. Si bien couché que je fusse dans ce bon lit, je me levai dès le point du jour, car j'avais l'inquiétude de savoir comment mes camarades avaient passé la nuit.

Je trouvais tout mon monde à la place où je l'avais installé la veille et dormant comme si ce bateau eût été leur habitation depuis plusieurs mois. A mon approche, les chiens s'éveillèrent et vinrent joyeusement me demander leur carresse du matin. Seul, Joli-Cœur, bien qu'il eût un œil à demi ouvert, ne bougea pas, mais il se mit à ronfler comme un trombone. Il n'y avait pas besoin d'un grand effort d'esprit pour comprendre ce que cela signifiait: M. Joli-Cœur, qui était la susceptibilité en personne, se fâchait avec une extrême facilité, et une fois fâché, il boudait longtemps. Dans les circonstances présentes, il était peiné que je ne l'eusse pas emmené dans ma chambre, et il me témoignait son mécontentement par ce sommeil simulé.

Je ne pouvais pas lui expliquer les raisons qui m'avaient obligé, à mon grand regret, de le laisser sur le pont, et, comme je sentais que j'avais, du moins en apparence, des torts envers lui, je le pris dans mes bras, pour lui témoigner mes regrets par quelques caresses. Tout d'abord il persista dans sa bouderie, mais bientôt, avec sa mobilité d'humeur, il pensa à autre chose, et, par sa pantomime, il m'expliqua que, si je voulais, aller me promener avec lui à terre, il me pardonnerait peut-être.

Le marinier que j'avais vu la veille au gouvernail était déjà levé et s'occupait à nettoyer le pont: il le voulait bien mettre la planche à terre, et je pus descendre dans la prairie avec ma troupe.

En jouant avec les chiens et avec Joli-Cœur, en courant, en sautant les fossés, en grimpaux aux arbres, le temps passa vite; quand nous revînmes, les chevaux étaient attelés au bateau et attachés à un peuplier sur le chemin de halage: ils n'attendaient qu'un coup de fouet pour partir. J'embarquai vite; quelques minutes après, l'amare qui retenait le bateau à la rive fut larguée, le marinier prit place au gouvernail, le haleur enfourcha son cheval, la poulie dans laquelle passait la remorque grinça; nous étions en route.

Quel plaisir que le voyage en bateau! les chevaux trottaient sur le chemin de halage, et, sans que nous sentissions un mouvement, nous glissions légèrement sur l'eau; les deux rives boisées fuyaient derrière nous, et l'on entendait d'autre bruit que celui du remous contre la carène dont le clapotement se mêlait à la sonnerie des grelots que les chevaux portaient à leur cou.

Nous allions, et penché sur le bordage, je regardais les peupliers qui, les racines dans l'eau fraîche, se dressaient fièrement, agitant dans l'air tranquille du matin leurs feuilles toujours émus; leur long épaïs rideau vert qui arrêtait les rayons obliques du soleil, et ne laissait venir à nous qu'une douce lumière tamisée par le branchage.

De place en place l'eau se montrait toute noire, comme si elle recouvrait des abîmes insondables; ailleurs au contraire, elle s'éclaircissait en nappes transparentes qui laissaient voir des cailloux lustrés et des herbes veloutées.

J'étais absorbé dans ma contemplation, lorsque j'entendis prononcer mon nom derrière moi. Je me retournai vivement: c'était Arthur qui m'apportait sur sa planche; sa robe était trempée de lui. — Vous avez bien dormi? me demanda Arthur, mieux que dans les champs? Je m'approchai et répondis en cherchant des paroles polies que j'adressai à la mère tout autant qu'à l'enfant. — Et les chiens? dit-il. Je les appelai, ainsi que Joli-Cœur; ils arrivèrent en sautant et Joli-Cœur en faisant des grimaces, comme lorsqu'il prévoyait que nous allions donner une représentation.

Mais il ne fut pas question de représentation, ce matin-là. Madame Milligan avait installé son fils à l'abri des rayons du soleil; et elle s'était placée près de lui. — Voulez-vous emmener les chiens et le singe, me dit-elle nous avons à travailler.

Je fis ce qui m'était demandé, et je m'en allai avec ma troupe, tout à l'avant. A quel travail ce pauvre petit malade était-il donc propre? Je vis que sa mère lui faisait répéter une leçon, dont elle suivait le texte dans un livre ouvert

Etendu sur sa planche, Arthur répétait sans faire un mouvement. — Ou plus justement, il essayait de répéter, car il hésitait terriblement, et ne disait pas trois mots couramment; encore bien souvent se trompait-il.

Sa mère le reprochait avec douceur, mais en même temps avec fermeté. — Vous ne savez pas votre fable, dit-elle. Cela me parut étrange de l'entendre dire pour à son fils, car je ne savais pas alors que les Anglais ne se servent pas du tutoiement. — Oh! maman, dit-il d'une voix désolée. — Vous faites plus de fautes aujourd'hui que vous n'en faisiez hier. — J'ai tâché d'apprendre. — Et vous n'avez pas appris. — Je n'ai pas pu. — Pourquoi? — Je ne sais pas... parce que je n'ai pas pu... je suis malade. — Vous n'êtes pas malade de la tête; je ne consentirai jamais à ce que vous n'appreniez rien, et que, sous prétexte de maladie, vous grandissiez dans l'ignorance.

Elle me paraissait bien sévère, madame Milligan, et cependant elle parlait sans colère et d'une voix tendre. — Pourquoi me désolerez-vous en n'apprenant pas vos leçons? — Je ne peux pas, maman, je vous assure que je ne peux pas. — Et Arthur se prit à pleurer. Mais madame Milligan ne se laissa pas ébranler par ses larmes, bien qu'elle parût touchée et même désolée, comme elle avait dit.

— J'aurais voulu vous laisser jouer ce matin avec Remi et avec les chiens, continua-t-elle, mais vous ne jouerez que quand vous m'aurez répété votre fable sans faute.

Disant cela, elle donna le livre à Arthur et fit quelques pas, comme pour rentrer dans l'intérieur du bateau, laissant son fils couché sur sa planche. Il pleurait à sanglots et de ma place j'entendais sa voix entrecoupée. Comment madame Milligan pouvait-elle être sévère avec ce pauvre petit, qu'elle paraissait aimer si tendrement? s'il ne pouvait pas apprendre sa leçon, ce n'était pas sa faute, c'était celle de la maladie sans doute.

Elle allait donc disparaître sans lui dire une bonne parole. Mais elle ne disparut pas; au lieu d'entrer dans le bateau, elle revint vers son fils. — Voulez-vous que nous essayions de l'apprendre ensemble? dit-elle. — Oh! oui, maman, ensemble. Alors elle s'assit près de lui, et repréant le livre, elle commença à lire doucement la fable, qui s'appelait: Le Loup et le jeune Mouton; après elle, Arthur répétait les mots et les phrases. Lorsqu'elle eut lu cette fable trois fois, elle donna le livre à Arthur, en lui disant d'apprendre maintenant tout seul, et elle reentra dans le bateau. A suivre.